



### Impôt : faire de l'argent avec son déménagement

Vous habitez dans une vieille maison à Verdun. Vous rêvez d'un milieu de vie plus agréable pour votre famille jusqu'à ce qu'une occasion inespérée se présente: votre employeur vous mute de son usine de Verdun à son usine de Saint-Jérôme. Vous avez voyagé Verdun-Saint-Jérôme pendant deux ans, puis vous avez trouvé la maison de vos rêves à Prévost.

Vous avez vendu votre vieille maison à Verdun et c'est là que vous avez commencé à payer :

- la pénalité afférente au paiement anticipé de votre hypothèque à Verdun
- un nouveau certificat de localisation;
- la commission du courtier immobilier
- les honoraires et les autres frais du notaire relatifs à la quittance de votre prêt hypothécaire pour votre propriété à Verdun
- les honoraires du notaire pour votre nouveau prêt hypothécaire et votre contrat d'achat à Prévost; - les droits de mutation (taxe de bienvenue)
- les frais de déménagement, etc.

Le tout vous a coûté environ 15000\$, 20000\$? Vous n'avez pas compté. La bonne nouvelle est que ces frais peuvent être déductibles de votre revenu. Les lois fiscales prévoient que lorsqu'une personne change de lieu de résidence au Canada parce qu'elle est ou sera employée dans un nouveau lieu de travail ou parce qu'elle exploitera une entreprise dans un nouveau lieu de travail (travailleur autonome), elle peut déduire ces frais dans la mesure où sa nouvelle résidence lui permet de se rapprocher d'au moins 40 km de son nouveau lieu de travail.

C'est le cas ici.

Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'une mutation imposée par l'employeur pourvu que la mutation soit dans un autre établissement de l'employeur.

### Nouvel emploi

Il peut aussi s'agir d'un nouvel emploi. L'important, c'est que le déménagement ait lieu en raison du changement de lieu de travail, et ce, même s'il n'est pas immédiat.

### Rétroactivité

Vous avez déménagé, il y a cinq ans. Vous pensez que vous êtes admissible, mais vous avez omis de réclamer ces déductions, il est possible de le faire rétroactivement jusqu'à 1985, et ce, en vertu du programme d'«Équité» de nos gouvernements. Il ne vous reste plus qu'à communiquer avec votre comptable pour vérifier si vous êtes admissible et ne pas oublier que votre notaire peut vous donner de précieux conseils.

## Not' Journal

Jacinthe Laliberté  
jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

**Nous filons allègrement vers la Fête nationale. Cette célébration qui origine de la St-Jean-Baptiste tire ses origines des célébrations du solstice d'été, une très ancienne coutume païenne voulant que des feux soient allumés pour célébrer la lumière à l'occasion de la plus longue journée de l'année. Cette fête, devenue Nationale, sera cette année sous le thème: « Notre langue aux mille accents » choisi par le Comité de la Fête nationale à Montréal.**



Ce thème mettra de l'avant notre parlure puisque le Comité a tiré du répertoire québécois qui nous est si cher, quatre belles expressions qui nous réfèrent aux soirées d'antan.

Or donc, férue de ces expressions, je m'empresse de les utiliser pour dire à chacun de nos lecteurs Piedmontais, Prévostois et Annelacois : « Attache ta tuque et sois vite sur tes patins. Tire-toi une bûche et lâche ton fou » pour célébrer dignement la fête nationale.

Dans la foulée de cette lancée patriotique, plusieurs articles du mois nous ramènent à la famille et à notre patrimoine. La destruction, semble-t-il accidentelle du centre commercial du Domaine de l'Estérel, est une perte incroyable pour notre région. Il était pourtant protégé comme immeuble patrimonial.

S'arrêter, quelques instants, sur la « Carte postale » de Benoit Guérin dont l'appellation « Pont Shaw » qui jette un regard sur le village de Prévost, ramènera certains à d'agréables souvenirs. Jetez un coup d'œil aux quelques sculptures du Festival *Les mains dans le sable* qui s'est déroulé à Prévost où l'on retrouve des œuvres inédites, mais malheureusement éphémères, titille notre souvenir.

Mais l'avenir est devant nous et les jeunes entrepreneurs qui ont présenté leurs réalisations lors de la 9<sup>e</sup> édition de *La grande journée des petits entrepreneurs* nous précèdent. Un doux présage pour notre avenir et leur futur.

L'environnement est un sujet de l'heure, et si on est quelque peu attentif, on s'aperçoit que dame la Terre nous offre bien des compensations. Le Rendez-vous environnemental de Prévost en est un très bon exemple tout comme la Ferme forestière où l'on explique simplement l'extraordinaire capacité de production de nos forêts.

La foresterie est aussi au service de l'environnement, mais il faut différencier les deux termes exploitation et aménagement forestier. L'arbre est un lien avec notre passé, il faut le protéger et c'est ce qu'a décidé d'entreprendre Héritage plein air du Nord en inventoriant son territoire forestier et faunique.

Bonne lecture à tous. Le *Journal* désire aussi souhaiter aux Canadiens de notre région une Fête du Canada des plus agréables, après tous ces Canadiens partage des emblèmes qui origine du monde canadien-français comme un hymne national, une feuille d'érable et un castor qui n'ont cours que dans le haut et le bas Canada.



### Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

### AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises  
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél. : 450 602-2794

### Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, tél. : 450 602-2794  
redaction@journaldescitoyens.ca

### Coordination aux finances :

Sophie Heynemand, tél. : 450 530-8000  
sheynemand@journaldescitoyens.ca

### Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Jacinthe Laliberté (présidente), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Benoit Guérin, Odette Morin, Yvan Gladu, Yves Briand, Daniel Machabée, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Anthony Côté et Carole Trempe.

### Révision des textes :

Gleason Thérberge, Jacinthe Laliberté, Yves Briand et Monique Ménard.

### Journalistes :

Émilie Corbeil  
emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Jacinthe Laliberté  
jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

### Webmestre :

Alain Boisclair : info@alainboisclair.com

Facebook : journaldescitoyens

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard



788, rue Shaw, Prévost

Tél. : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

## La valse des déménagements est de retour en juin!



On est dans la période la plus achalandée de l'année, les dons arrivent en quantité phénoménale. Nos bénévoles travaillent d'arrache-pied pour faire le tri et offrir le plus de marchandises possible à notre clientèle. Les déménagements, les grands ménages du printemps, tout ceci nous apporte du travail en surplus. Si vous avez quelques heures de disponibles pour du bénévolat, venez nous rencontrer, venez rejoindre un merveilleux groupe de personnes.

### Période des vacances

Prenez note que nous serons fermés les vendredis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet; nous serons également fermés durant deux semaines pour la période des vacances de la construction, nos bénévoles aussi ont besoin de repos.

### Retour de la cuisine collective

Nous préparons le retour de la cuisine collective après un arrêt forcé de deux années dû à la COVID. Les ateliers vont reprendre après les vacances d'été, surveiller nos annonces pour la date et l'heure de cette activité.

On vous souhaite un très bel été, venez nous visiter, on aime vous voir et vous revoir!

Lyne Bérubé, coordonnatrice

**Heures d'ouverture:** Lundi, de 13 h à 15 h 45; du mardi au vendredi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45.

**Ouverture les samedis matins:** de 9 h à 11 h 45.



Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org

## Poste de journaliste pour l'été

**Recherche un étudiant pour participer à la production des nouvelles du Journal des citoyens**

Durée: 10 semaines  
Salaire: 17 \$/heure

### Compétences

- Aimer le travail d'équipe
- Avoir une grande curiosité et faire preuve d'initiative

- Facilité à rencontrer les gens et à exprimer une demande
- Habilité à travailler avec les outils numériques
- Capacité de rédaction
- Idéalement, avoir un moyen de transport

**Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre CV à Michel Fortier, rédacteur en chef à redaction@journaldescitoyens.ca ou le rejoindre au 450 602-2794 pour plus d'informations.**

### Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 514-894-1678  
lsepina@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 200 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

### Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

